

Le bon élève Hory

En général, quand un enfant rentre de l'école avec une bonne note, il se dépêche de l'annoncer à ses parents pour obtenir des félicitations supplémentaires. C'est un peu la même chose dans le monde des collectivités locales. Dès qu'une commune décroche les honneurs d'un quelconque classement, elle s'empresse (en général) de le faire savoir à ses habitants. Dernier exemple en date à propos de l'Argus des communes établi par les Contribuables associés (www.contribuables.org), Argus dans lequel la Ville de Marly a décroché un 20/20. Aussitôt connu par son maire, Thierry Hory, cette note avantageuse a été publiée sur le site internet de la Ville, histoire de rappeler que Marly était moins endettée et moins dépensière que ses homologues. En revanche, du côté d'Amnéville (0/20), Woippy (0/20), Hagondange (9/20) et Metz (10/20), les municipalités n'ont pas souhaité communiquer sur cette étude qui analyse les données financières et fiscales des communes. Allez comprendre...

Votre maire est-il dépensier?

Cliquez sur l'image suivante pour télécharger l'article extrait des "contribuables associés" concernant la commune de Marly

CONTRIBUTABLES ASSOCIÉS
Contre l'oppression fiscale
la pression des contribuables

Votre Maire est-il dépensier ?



Dépenses publiques : la note de votre commune



MARLY

57 (MOSELLE)

Lorraine

9911 habitants

Maire : Monsieur Thierry HORY

Dépenses par habitant (2011) :

917 €

Tendance depuis 2008
0.9% par an



Prélèvements par habitant (2011) :

379 €

Tendance depuis 2008
7.3% par an



Dettes par habitant (2011) :

453 €

Tendance depuis 2008
10.2% par an



* Indicateurs élaborés à partir des données publiques du ministère des finances, plus d'informations sur www.contribuables.org